

Annonce préalable d'une offre publique d'acquisition

par

Behr Bircher Cellpack BBC Industrie-Holding SA, Villmergen

portant sur toutes

les actions nominatives du Groupe Baumgartner Holding SA, Crissier

d'une valeur nominale de CHF 70 chacune en mains du public

Behr Bircher Cellpack BBC Industrie-Holding SA, Villmergen («BBC Groupe») a l'intention de présenter une offre publique d'acquisition (l'«Offre») que ce soit de manière directe ou indirecte (par une filiale intégralement détenue par BBC Groupe dont l'identité doit encore être déterminée) conformément aux articles 22 ss de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières portant sur toute les actions nominatives de Groupe Baumgartner Holding SA, Crissier («Baumgartner»), d'une valeur nominale de CHF 70 chacune en mains du public (les «Actions Baumgartner»).

Dans l'hypothèse où l'Offre ne serait pas directement présentée par BBC Groupe mais de manière indirecte par une des filiales détenues à 100% par BBC Groupe, BBC Groupe s'engage à assumer toutes les obligations d'un offrant direct en relation avec cette Offre.

Dans le cadre de cette Offre, BBC Groupe agit de concert au sens de l'art. 11 OOPA avec M. Erhard Lee, AMG Substanzwerte Schweiz Fonds et Rofin Sàrl. Selon l'annonce du 29 février 2008, BBC Groupe détient de concert avec M. Erhard Lee, AMG Substanzwerte Schweiz Fonds et Rofin Sàrl, plus de 33'295 Actions Baumgartner au total, ce qui représente 25.61% des droits de vote.

Prix Offert	CHF 412 net pour chaque Action Baumgartner (le «Prix Offert»), sous déduction d'un montant brut pour refléter d'éventuels événements dilutifs (tels que paiements de dividendes, remboursements de capital, ventes d'actions proches à un prix inférieur au Prix Offert, émission, distribution ou exercice d'options, scissions, etc.) qui interviendraient avant le règlement de l'Offre.
Période d'Offre	<p>La publication de l'Offre aura vraisemblablement lieu le 11 avril 2008.</p> <p>Il est prévu que l'Offre reste ouverte pendant 20 jours de bourse (la «Période d'Offre»).</p> <p>BBC Groupe se réserve le droit de prolonger une ou plusieurs fois la Période d'Offre. Une prolongation de la Période d'Offre au-delà de 40 jours de bourse requiert l'accord préalable de la Commission des offres publiques d'acquisition.</p>
Conditions	<p>Il est prévu de soumettre l'Offre aux conditions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none">a. BBC Groupe a reçu, à l'échéance de la Période d'Offre (éventuellement prolongée), des déclarations d'acceptation valables pour un nombre d'Actions Baumgartner qui, ajoutées aux Actions Baumgartner qui seront détenues à ce moment là par BBC Groupe ou une de ses filiales ainsi que par les tiers agissant de concert avec BBC Groupe, représentent au moins 66.67% de toutes les Actions Baumgartner. Ce pourcentage est calculé sur la base du capital-actions émis en vertu de l'article 5 des statuts de Baumgartner;b. L'assemblée générale de Baumgartner n'a pas décidé de procéder à une fusion, une scission ou à une augmentation de son capital-actions (augmentation ordinaire, conditionnelle ou autorisée);c. L'assemblée générale de Baumgartner a valablement décidé de supprimer la restriction d'enregistrer à 3% (clause de pourcentage) prévue dans les statuts de Baumgartner, respectivement d'abroger l'article 9 des statuts de Baumgartner, et ces modifications des statuts de Baumgartner ont été dûment inscrites au registre du commerce;d. Le conseil d'administration de Baumgartner a décidé, sous condition que l'Offre soit exécutée, d'inscrire BBC Groupe (ou la filiale respective de BBC Groupe) ainsi que les tiers agissant de concert avec BBC Groupe comme actionnaires avec droit de vote au registre des actions pour toutes les Actions Baumgartner que BBC Groupe (ou la filiale respective de BBC Groupe) et les tiers agissant de concert avec BBC Groupe détiennent ou détiendront après l'exécution de l'Offre;e. Aucun tribunal ni aucune autre autorité n'a rendu de jugement ou de décision interdisant l'exécution de l'Offre;f. Toutes les autorités suisses, de l'Union Européenne ou autres autorités étrangères compétentes ont approuvé l'acquisition de Baumgartner par BBC Groupe et/ou ont accordé une exemption sans pour autant imposer de charges ou conditions qui aboutiraient pour une partie à lui faire encourir:<ul style="list-style-type: none">(i) des frais et/ou une diminution du bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements («EBITDA») excédant au total CHF 0.5 millions; ou(ii) une diminution du chiffre d'affaires excédant CHF 2.6 millions;g. Depuis le 30 juin 2007 aucun événement n'est survenu ou n'a été découvert qui, individuellement ou conjointement avec d'autres, est susceptible, de l'avis d'une banque d'investissement ou d'une société de révision de réputation internationale désignée par BBC Groupe, d'avoir au moins l'un des effets défavorables importants suivants:<ul style="list-style-type: none">(i) des coûts et/ou une diminution de l'EBITDA de Baumgartner excédant au total CHF 0.5 millions; ou(ii) une diminution du chiffre d'affaires de Baumgartner excédant au total CHF 2.6 millions;(iii) une réduction des fonds-propres de Baumgartner excédant CHF 5.5 millions;h. Depuis le 30 juin 2007, Baumgartner ne s'est pas engagée à acquérir ou à vendre des actifs pour une valeur ou un prix total excédant CHF 7.0 millions; en particulier, les acquisitions envisagées par Baumgartner, qui ont été révélées de manière vague dans le communiqué de presse de Baumgartner en date du 27 février 2008, ne font l'objet d'aucun engagement ferme et n'ont pas été exécutées.
Langue	En cas de divergences entre la version en langue allemande et la version en langue française de cette annonce préalable, le texte allemand prévaut.
Informations	Il est prévu de publier ici même des informations détaillées sur l'Offre le 11 avril 2008.
Actions Baumgartner	Swiss Security N° ISIN Symbole ticker (Bloomberg, Reuters et Telekurs) 215757 CH0002175773 BAPSW, BAPS, BAP